



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Élection du président et de la vice-présidente

Le mercredi 29 novembre 1989 - No 1

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CAE-1
Élection de la vice-présidente	CAE-1

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée
M. Jean Garon, président de la commission
Mme Madeleine Bélanger, **vice-présidente**

M. Francis Dufour
M. **Ghislain** Maltais

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1080, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 28
Québec, (Québec)
G1R 5E6 tél. 418-643-2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0623-0102

Le mercredi 20 novembre 1989

Élection du président et de la vice-présidente

(Dix-sept heures vingt minutes)

Le Président (M. Saintonge): Je déclare donc cette séance de la commission de l'aménagement et des équipements ouverte. Le mandat, pour aujourd'hui: La commission de l'aménagement et des équipements est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission. Je vous rappelle brièvement la procédure. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, aujourd'hui, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Élection du président

À ce moment-ci, je suis prêt à recevoir toute candidature au poste de président de la commission. M. le député de Jonquière.

M. Dufour: M. le Président, j'aimerais me faire le proposeur de la nomination de M. Jean Garon, député de Lévis, comme président de la commission de l'aménagement et des équipements. Pour ce faire, je veux m'appuyer sur l'expérience que j'ai vécue dans les quatre dernières années avec M. Garon dans beaucoup de dossiers. Je pense que c'est d'abord un parlementaire chevronné, tenace, travailleur et qui ne lâche pas souvent le morceau. Donc, on peut dire qu'il a les qualités certaines qui en font un parlementaire redoutable et aussi très près de ses contribuables puisque, pour la quatrième fois, ses contribuables l'ont élu, avec une majorité accrue. Cela veut dire que c'est un homme aussi de milieu, qui fait partie de son milieu et que son milieu reconnaît comme un homme de devoir. Donc, c'est pour ces raisons que je propose M. Garon comme président de cette commission.

Le Président (M. Saintonge): Très bien, M. le député de Jonquière. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que cette proposition de M. le député de Jonquière proposant que M. le député de Lévis soit **président** de la commission de l'aménagement et des équipements est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. Je déclare donc M. le député de Lévis président de

la commission de l'aménagement et des équipements. Tout en le félicitant, Je l'invite à prendre le fauteuil du président pour procéder à l'élection du vice-président.

Une voix: Ou de la.

Le Président (M. Saintonge): Ou de la vice-présidente, exactement.

Le Président (M. Garon): Alors, je remercie les membres de la commission de leur appui. Je suppose qu'il y avait une entente entre les deux partis. J'imagine qu'il y a encore la même discussion concernant le vice-président de la commission qui doit être un membre du Parti libéral. Alors, je reconnais M. le député de Saguenay.

Élection de la vice-présidente

M. Maltais: Merci, M. le Président. J'aimerais proposer comme vice-présidente de la commission de l'aménagement et des équipements ma collègue, la députée de Mégantic-Compton, Mme Bélanger, qui est une femme d'expérience au chapitre des commissions. Elle en est à son troisième mandat et je peux vous assurer qu'elle est très compétente. C'est une femme aussi du milieu rural, une femme qui a démontré, au cours des dernières années, toute sa compétence comme parlementaire et qui est, bien sûr, apte à diriger une commission aussi importante que la nôtre. C'est pour ça que mes collègues et moi sommes heureux de présenter la candidature de Mme Bélanger. Merci, M. le Président.

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Garon): Est-ce qu'il y en a d'autres qui veulent faire des interventions? Est-ce que la motion du député de Saguenay est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Garon): Adopté.

Une voix: On voudrait un discours.

Le Président (M. Garon): Est-ce que Mme Bélanger, comme députée de Mégantic-Compton, veut prendre la parole?

La Vice-Présidente (Mme Bélanger): Ça ne sera pas long, mais je veux remercier...

Une voix: Remercie tes collègues de la confiance qu'on t'a faite.

La Vice-Présidente (Mme Bélanger): C'est cela. Si vous le dites pour moi, je n'aurai pas à la dire. Alors, je remercie mon collègue du Saguenay de la confiance qu'il me fait ainsi que les membres de la commission. Comme par le passé, je vais tenter de faire mon travail d'une façon sérieuse et équitable pour les deux formations politiques. Je suis très heureuse d'accepter la vice-présidence. Trois formations politiques... Non, il y en a deux de reconnues et une...

Le Président (M. Garon): Donc, j'en conclus que vous acceptez.

La Vice-Présidente (Mme Bélanger): Si vous m'acceptez comme vice-présidente, M. le Président, ça me fait plaisir de travailler avec vous.

Le Président (M. Garon): Cela me fait plaisir également. La commission de l'aménagement et des équipements ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 25)